

Démarche : Procédure d'admission directe en 2ème année des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie - Année 2024/2025

Organisme : Service Scolarité Médecine - Cycle 1 - Pôle Santé

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>

Formulaire

Permettre aux candidats de postuler à la procédure dite "Passerelles" de l'arrêté du 24 mars 2017

Candidat

Identité du candidat

Civilité :

Mme

M.

Nom d'usage :

Nom de naissance (si différent du nom d'usage) :

Prénom :

Date de naissance :

Au format : JJ/MM/AAAA

Exemple : 14/09/1982

Coordonnées du candidat

Adresse mail :

Téléphone :

Numéro et nom de voie :

Code postal :

Commune :

Pays :

Votre candidature

Merci de sélectionner la filière pour laquelle vous postulez :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Médecine

Maïeutique

Odontologie

Pharmacie

Votre titre d'accès :

Master ou Diplôme conférant le grade "Master"

Diplôme national de Doctorat

Diplôme d'ingénieur

Diplôme d'État de docteur en médecine (obtenu en France)

Diplôme d'État de docteur en pharmacie (obtenu en France)

Diplôme d'État de docteur en chirurgie-dentaire (obtenu en France)

Diplôme d'État de sage-femme (obtenu en France)

Diplôme d'État de docteur docteur vétérinaire (obtenu en France)

Diplôme d'État d'auxiliaire médical sanctionnant au moins 3 années d'études supérieures (obtenu en France)

Infirmier

Infirmier anesthésiste

Masseur-kinésithérapeute

Pédiacre-podologue

Procédure d'admission directe en 2ème année des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie

- Psychomotricien
- Orthophoniste
- Orthoptiste
- Manipulateur d'électroradiologie médicale
- Technicien de laboratoire médical
- Audioprothésiste
- Prothésiste et orthésiste
- Titre correspondant à la validation de 300 ECTS
- Titre étranger de niveau doctorat (PhD)
- Titulaire de 180 ECTS minimum ou 3 années dans une formation de médecine, d'odontologie, de pharmacie ou de maïeutique
 - D¹GSM3 - 3ème année de médecine (minimum)
 - D¹GSO3 - 3ème année d'odontologie (minimum)
 - D¹GSP3 - 3ème année de pharmacie (minimum)
 - D¹GSMa3 - 3ème année de maïeutique (minimum)
- Diplôme de Préparateur en Pharmacie (accès filière Pharmacie uniquement)
 - D¹UST de Préparateur en Pharmacie
 - Brevet professionnel de Préparateur en Pharmacie
- Diplôme national de licence (accès filière Pharmacie uniquement)
 - Licence mention Chimie
 - Licence mention Physique, chimie
 - Licence mention Sciences de la Vie
 - Licence mention Sciences pour la Santé
- Licence professionnelle/BUT (accès filière Pharmacie uniquement)
 - Spécialité "Génie biologique"
 - Spécialité "Chimie"
- Autre

Pour les candidats postulant avec un Master, un Doctorat ou un Diplôme d'ingénieur, merci de préciser ci-dessous le titre complet (mention de diplôme)

Pour les candidats ayant sélectionné le champs "Autre", merci de préciser :

Etes-vous titulaire du titre d'accès ou est-il en cours d'obtention ?

Procédure d'admission directe en 2ème année des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Titulaire du titre.

En cours d'obtention.

Pièces justificatives

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce d'identité :

Carte nationale d'identité ou passeport uniquement.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

CV :

Votre CV doit être détaillé à partir du bac, en mentionnant l'année d'obtention de ce dernier.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Lettre de motivation :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Diplôme du baccalauréat ou attestation de réussite :

NB : Les relevés de notes ne constituent pas un justificatif. Seul le diplôme ou l'attestation de réussite sont recevables.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autres diplômes :

NB : Les relevés de notes ne constituent pas un justificatif. Seul le diplôme ou l'attestation de réussite sont recevables.

NB2 : Tous les diplômes mentionnés dans le CV doivent être fournis.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation sur l'honneur :

NB : Le modèle doit impérativement être celui fourni ci-dessous et l'attestation doit être signée.